

Réglement

3ème Ronde VTT de Bridiers

1. Présentation :

La 3^{ème} Ronde VTT de Bridiers est une course en ligne de VTT XC organisée par le Vélo Club La Souterraine et sous l'égide de l'UFOLEP 23.

Cette épreuve se déroule autour des sites de l'étang du Cheix et du site historique de la Tour de Bridiers situés sur la commune de La Souterraine.

Elle a pour but de promouvoir le VTT en respectant les valeurs de l'**UFOLEP « le sport pour tous »** et conjointement de faire découvrir le patrimoine touristique du site de Bridiers.

2. Participation :

La 3^{ème} Ronde VTT de Bridiers est ouverte à tous licenciés UFOLEP(en compétition) ou non.

Les licences 2015/2016 UFOLEP type VTT EN COMPETITION, FFC (valide pour la compétition), FSGT (valide pour la compétition) ou autres fédérations liées à l'UCI sont acceptées.

Les non licenciés devront produire lors de leur engagement un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique d'un sport d'endurance en compétition.

Les participants ont connaissance que :

-Les inscriptions se feront prioritairement par mails à l'adresse : flo0789@hotmail.fr ou par téléphone :**LEVARDON Florian 06.85.83.10.65** ainsi que sur place (majoration de 2€) le dimanche.

-Aucun certificat médical ne sera délivré sur place. Aucune décharge ne sera acceptée.

3. Catégories et récompenses :

Grand circuit de 6.70kms au total :

CATEGORIES	NOMBRE DE TOURS	KILOMETRAGE	PODIUMS RECOMPENSES UFOLEP Uniquement
J.Masc/Fém. 13/14 ans	1 tour	6kms	_ Podium avec le 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} masc. Et 1 ^{ère} fem. _ 1 coupe au 1 ^{er} masc. _ 1 coupe à la 1 ^{ère} fem.
J.Masc/Fém. 15/16 ans	3 tours	19,1kms	_ Podium avec le 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} masc. Et 1 ^{ère} fem. _ 1 coupe au 1 ^{er} masc. _ 1 coupe à la 1 ^{ère} fem.
Ad.Fém. 17ans et +	4 tours	25,8kms	_ Podium avec la 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} . _ 1 coupe à la 1 ^{ère} + bouquet.
Ad.Mas. 17/19 ans	4 tours	25,8Kms	_ Podium avec le 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} . _ 1 coupe au 1 ^{er} .
Ad.Mas. 20/29 ans	5 tours	32,5Kms	_ Podium avec le 1er, 2ème, 3ème . _ 1 coupe au 1er.
Ad.Mas. 30/49 ans	5 tours	32,5Kms	_ Podium avec le 1er, 2ème, 3ème . _ 1 coupe au 1er.
Ad.Mas. 50 ans et +	4 tours	25,8kms	_ Podium avec le 1er, 2ème, 3ème . _ 1 coupe au 1er.
Tandems 17 ans et +	4 tours	25,8kms	_ Podium avec le 1er, 2ème, 3ème . _ 1 coupe au 1er.

Trophée : « LE CONQUERANT DE BRIDIERS. »

A l'issue de l'épreuve, il sera établi un classement scratch pour l'ensemble des catégories Ad.Mas.20/29 ans, Ad.Mas.30/39 ans et Ad.Mas.40/49 ans.

TOUS les coureurs, de ces catégories, ayant effectué les 5 tours du circuit pourront prétendre à être classés dans ce trophée.

Un podium sera établi ainsi :

Le 2ème et le 3ème de ce classement se verront remettre une coupe.

Le 1^{er} de ce classement scratch se verra remettre le trophée du CONQUERANT DE BRIDIERS.

Petits circuits initiation de 1.70kms au total :

CATEGORIES	NOMBRE DE TOURS	KILOMETRAGE	PODIUMS RECOMPENSES UFOLEP Uniquement
J.Masc/Fém. moins de 9ans et 9/10 ans	2 tours encadrés par adultes	3,4 kms	_ Podium avec le 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} masc. Et 1 ^{ère} fem. _ 1 coupe au 1 ^{er} masc. _ 1 coupe à la 1 ^{ère} fem.
J.Masc/Fém. 11/12 ans	3 tours	5,1kms	_ Podium avec le 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} masc. Et 1 ^{ère} fem. _ 1 coupe au 1 ^{er} masc. _ 1 coupe à la 1 ^{ère} fem.

4. Parcours :



L'organisateur a eu l'autorisation exceptionnelle de franchir des terrains et bois qui sont privés. Il est rappelé qu'en dehors du jour de l'épreuve les passages sur ces terrains privés sont INTERDITS.

5. Retrait des dossards et déroulement de l'épreuve :

Le retrait des dossards et le départ se feront à l'étang du CHEIX 23300 La Souterraine à partir de 12h30 (école de vélo prioritairement pour un départ vers 13h45/14h).

_ 13h45/14h : appel puis départ pour les catégories initiation J.Masc/Fém.11/12 ans puis 2min après J.Mas/Fém 7 à 10 ans inclus.

_ 14h45 appel des concurrents du Grand Circuit :

*Ad.Mas. 17/19 ans

* Ad.Mas.20/29 ans

* Ad.Mas.30/39 ans

* Ad.Mas.40/49 ans

* Ad.Mas.50 /59 ans

* Ad.Fém.17/29 ans

*Ad.Fém.30/39 ans

*Ad.Fém.40 ans et plus

* Ad.Mas.60 ans et plus

* Tandems 17 ans et plus

* J.Masc.15/16 ans

* J.Fém.15/16 ans

* J.Masc/Fém.13/14 ans.

_15h Départ des concurrents du Grand Circuit.

_17h Remise des récompenses suivi d'un vin d'honneur.

6. Code de bonne conduite :

Le circuit sera balisé et protégé aux endroits dangereux avec la mise en place de signaleurs. Toutefois, En cas d'incident, chute, problème physique, il est du devoir de chaque participant de porter assistance à la personne en difficulté et de prévenir les services de secours et l'organisation en occultant sa volonté de bien figurer au classement.

Les problèmes mécaniques n'entrent évidemment pas dans ces obligations, chacun étant responsable du bon état de fonctionnement de son matériel.

Bien que ce soit une compétition, cela ne doit pas empêcher la bonne humeur et la courtoisie.

L'organisation remercie les accompagnateurs de ne pas perturber le déroulement de la course en se positionnant trop près des tracés ou dans des endroits qui pourraient s'avérer dangereux pour leur sécurité et celle des concurrents.

7. Respect de l'environnement :

Afin de ne pas dégrader la qualité des sites traversés, certaines sections étant des terrains privés, il est expressément demandé aux participants et accompagnateurs de ne rien jeter ou abandonner sur les terrains empruntés par la course.

L'organisation pourrait se voir refuser l'accès à ces terrains lors d'organisations futures.

Merci de votre compréhension.

8. Inscriptions :

Pour faciliter l'organisation, les inscriptions se feront par mails jusqu'au 25 Février 2015 à 12h à l'adresse suivante : flo0789@hotmail.fr Ou par téléphone : LEVARDON Florian 06.85.83.10.65

Il vous sera demandé : NOM/Prénom, Catégorie, Club, Fédération.

Le règlement de 5€ pour les licenciés UFOLEP et de 7€ pour les autres se fera le dimanche sur place lors du retrait des dossards.

Il sera possible de s'inscrire sur place le dimanche avec une majoration de 2€.

9. Matériel et assistance :

Les concurrents sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur état.

L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à un concurrent s'il estime que son matériel peut lui porter préjudice (mauvais état général, freins défectueux, etc.).

Tout élément susceptible de blesser le pilote ou un concurrent devra être éliminé ou protégé (embouts de guidon bouchés, extrémités de câbles protégés, etc.)

La plaque de guidon doit être fixée de manière à être visible des commissaires à tout moment.

Aucune assistance extérieure ne pourra être apportée aux concurrents pendant la course. Cependant l'entraide entre participants n'est pas interdite (prêt de matériel, nourriture, eau...).

Aucun changement de matériel ne sera autorisé en cas de casse, sauf autorisation exceptionnelle de l'organisation.

Le port du casque rigide est obligatoire.

10. Abandon :

Pour des raisons de sécurité, les concurrents ayant abandonné devront se signaler au commissaire le plus proche.

Le concurrent ayant abandonné ne pourra figurer au classement.

11. Réclamations :

Toute réclamation concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des concurrents devra être présentée au directeur de course dans le délai maximum de 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Toute réclamation concernant le classement final devra être formulée au plus tard 15 minutes après l'affichage dudit classement. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

12. Droits à l'image :

Par sa participation à la « 3^{ème} Ronde VTT de Bridiers », chaque concurrent autorise l'association du VC La Souterraine (ou ses ayants droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve vtt « 3ème Ronde VTT de Bridiers » en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement 7ans accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou règlementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

13. Assurance/Responsabilité :

Chaque participant doit avoir une assurance personnelle de type responsabilité civile.

L'organisateur est assuré, pour cette épreuve, par « AXA » afin de couvrir d'éventuels soucis.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel ou d'équipements individuels dans chacune des phases de la course.

En s'inscrivant à la « 3^{ème} Ronde VTT de Bridiers » chaque concurrent reconnaît avoir pris acte du présent règlement et en accepte les termes

Fait à la souterraine le 20 Décembre 2016

Le Vice-président UFOLEP Vélo-club La Souterraine.

LEVARDON Florian